

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à la logique des prédicats (2LG1002)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - philosophie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Simon-Pierre Chevarie-Cossette, M. Robin Bianchi

Contenu

Ce cours est la suite du cours de logique des propositions ; il emploie les outils formels de la logique des prédicats pour répondre avec plus de précision aux questions classiques de la logique : qu'est-ce qu'un argument valide ? comment déterminer quel argument est valide ou non ? comment exposer la structure d'un argument ?

Forme de l'évaluation

La note de l'enseignement "Introduction à la logique des prédicats" est la moyenne pondérée des deux notes suivantes:

- Examen écrit de trois heures en session, avec tout matériel manuscrit ou imprimé permis (70% de la note)
- Évaluation sur table en cours de semestre, sans matériel permis (30% de la note)

En outre, la réussite de l'enseignement est conditionnée au rendu hebdomadaire des séries d'exercices (tolérance de deux séries non rendues).

Modalités de rattrapage

En cas de note insuffisante à l'évaluation sur table en cours de semestre, un rattrapage sera organisé avec la personne concernée.

Documentation

Les présentations seront mis sur la page moodle du cours.

Les textes suivants pourront également être utiles :

- F. Lepage, *Éléments de logique contemporaine*, Presses Universitaires Montréal, 2001.
- W. V. O. Quine, *Méthodes de logique*, trad. M. Clavelin, Armand Colin, 1972.
- V. Halbach, *The Logic Manual*, Oxford University Press, 2010.
- E. G. Lemmon, *Beginning Logic*, Nelson, 1978.
- S. Guttenplan, *The Languages of Logic*, Blackwell, 1997.

Pré-requis

Il est fortement recommandé d'avoir suivi le cours Introduction à la logique des propositions. Chaque séance comprend 45min de cours théorique + 45 min de travaux pratiques.

Forme de l'enseignement

Enseignement magistral et interactif suivi d'un retour sur les devoirs.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser la structure logique des arguments déductifs
- Evaluer la validité des arguments
- Expliquer des concepts de la logique des prédicats
- Présenter des preuves
- Appliquer les méthodes formelles (méthode des arbres, déduction naturelle)

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à la logique des prédicats (2LG1002)

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle